

Tel que prononcé

BURKINA FASO

DECLARATION DE MONSIEUR JACOB
OUEDRAOGO, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

3 JUILLET 2017

QUARANTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DE LA FAO
ROME, ITALIE

Monsieur le Président de la Conférence,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout propos, au nom du gouvernement et de tout le peuple Burkinabè, vous témoigner notre gratitude pour cet honneur que vous nous faites en nous permettant d'apporter notre contribution sur le thème proposé, à savoir «Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire».

Mais avant d'en arriver à ce thème, dont l'importance n'est plus à démontrer, permettez-moi de saisir cette opportunité qui m'est offerte pour saluer et remercier Monsieur le Directeur général de la FAO pour sa vision et les grandes actions entreprises pour une plus grande efficacité de notre Organisation dans le monde. Au nombre de ces grandes actions, on peut citer la création d'un département de statistiques qui sera la tribune fédératrice des statistiques agricoles de tous les pays membres. Nous remercions donc, par cette occasion, la FAO pour l'appui dont notre pays bénéficie dans le cadre du recensement général de l'agriculture «RCA»; la création d'un bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, dont le siège sera au Sénégal, dont la candidature a été retenue. Nous profitons de cette tribune pour féliciter ce pays et l'assurer que nous restons disposés à nous engager davantage à ses côtés pour des actions au bénéfice de tous nos pays et de la sous-région.

Mesdames et Messieurs, revenons sur le thème qui nous réunit. Le changement climatique est susceptible d'affecter la sécurité alimentaire de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays en développement, où une partie de la population est déjà confrontée à la faim chronique et à la malnutrition.

Au Burkina Faso, les années marquées par la plus grande perte en valeur de production de céréales ont été les années 2005, 2008 et 2012 s'élevant respectivement à plus de 105, 67 et 37 milliards de nos francs. Les principaux risques exacerbés par le changement climatique sont la sécheresse et les inondations, la volatilité des prix des céréales et des autres cultures, les risques phytosanitaires et dans une moindre mesure, les risques fonciers. Ces risques et chocs entraînent et maintiennent les ménages agricoles, surtout les exploitants agricoles familiaux, dans un cycle de précarité alimentaire marqué par une érosion progressive de leurs moyens d'existence.

Les études prospectives sont pessimistes quant à l'évolution du climat et de ses risques. C'est pourquoi, engagé résolument dans la réduction des effets néfastes du changement climatique, le gouvernement Burkinabè a pris plusieurs mesures, aussi bien en termes de prévision que d'intervention. Ainsi, le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) met la gestion des risques climatiques au centre de ses préoccupations et fait du renforcement de la résilience des ménages agricoles un objectif stratégique.

À l'échelle des passerelles agricoles, il s'agit entre autres de la récupération de terres agricoles dégradées, de la facilitation de l'accès aux semences améliorées, de la mobilisation de l'eau pour intensifier et sécuriser la production agricole, de la pratique des cultures de saison sèche, de l'amélioration de la fertilité des sols par la production et l'utilisation de la fumure organique, et enfin de la modernisation de l'agriculture par l'introduction d'une mécanisation adaptée.

L'organisation de la clôture de l'Année internationale des légumineuses (AIL) par le Burkina s'inscrit, du reste, dans cette optique de promotion des cultures nécessitant peu d'intrants, plus résistantes au stress hydrique et largement adoptées par les couches les plus vulnérables. Nous profitons de la présente tribune pour remercier une fois de plus la FAO pour cet honneur qui a été fait au gouvernement et au peuple Burkinabè de recevoir cet événement mondial.

À l'échelle des ménages et des communautés, les interventions prévues portent sur l'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds aménagés, sur la construction de barrages et de petites retenues d'eau, sur la mise en place de mécanismes de gestion des risques agricoles devant soutenir le développement de l'assurance récolte, sur la promotion du warrantage et l'information sur les risques agricoles, notamment les prix et les prévisions pluviométriques, mais aussi les attaques des ravageurs.

À l'échelle nationale, le Burkina Faso a souscrit à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques agricoles dénommée Africa Risk Capacity (ARC), afin de pouvoir faire face aux besoins des personnes touchées en cas de catastrophe. Le Burkina Faso est également membre de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR). Par ailleurs, chaque année, il est élaboré et mis en œuvre un plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables pour améliorer leur résilience face aux effets néfastes du changement climatique. Cette année, le coût global

du plan est de 21 milliards de nos francs, soit 32 millions d'euro.

L'ensemble de ces interventions se nourrit de réflexions fructueuses venant des tribunes comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Nous souhaitons que la présente Conférence permette des avancées significatives dans la mise en œuvre des recommandations de la COP21 tenue à Paris et de la COP22 tenue à Marrakech.

Mesdames et Messieurs, avant de terminer mon propos, je voudrais réitérer mes remerciements à la FAO et à l'ensemble des délégations présentes pour leurs efforts inestimables en vue de promouvoir une agriculture climato-intelligence à même de répondre aux besoins de consommation des ménages et appuyer la transformation économique et sociale dont nos pays aspirent. Je vous remercie.